RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 29 JANVIER 2010

N°7/2010

DON AUX SINISTRES D'HAITI

Un tremblement de terre majeur a frappé HAÏTI dans la nuit du 12 au 13 janvier 2010, à l'origine d'un nombre très important de victimes et de sans-abri.

La situation d'urgence que réclame l'ampleur des dégâts est telle que les appels aux dons se multiplient pour secourir cet Etat, désormais démuni de tout. Le Ministère des Affaires Etrangères encourage même les Collectivités Territoriales à participer à un effort international de solidarité avec Haïti.

Dans cette perspective, il est proposé d'effectuer un don à l'ONG « D.I.C.A.F. » (Détachement d'Intervention contre les Catastrophes et Formation), qui est l'antenne française du Rescue International Assistance League. Cette ONG est placée sous la responsabilité de l'INSARAG/O.N.U.

Ce don de 6000 € sera prélevé à l'article 6574 sur le budget 2010.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir délibérer sur ce point.

Projet de délibération

Considérant le séisme ayant frappé Haïti dans la nuit du 12 au 13 janvier 2010,

Considérant l'appel à toutes les solidarités pour apporter de l'aide à cet Etat,

Après délibération, le Conseil Municipal,

DECIDE d'effectuer un versement de 6000 € à l'Organisation Non Gouvernementale D.I.C.A.F., sise Centre Jean Mermoz, Avenue Jean Mermoz à Viry Châtillon (91170)

DIT que les crédits nécessaires seront prélevés à l'article 6574 du budget primitif 2010